

Voyagez en toute confiance

De nouvelles mesures sanitaires à YUL Aéroport international Montréal-Trudeau

Montréal, 19 juin 2020 –ADM Aéroports de Montréal collabore étroitement depuis le tout début de la crise avec les agences de santé publique fédérale et provinciale afin d’assurer que YUL, l’aéroport international Montréal-Trudeau, offre un environnement sain et sécuritaire à tous ses usagers. En marge de l’ouverture à venir des frontières internationales et transfrontalières, et de façon à préparer les installations à accueillir une plus grande affluence de passagers, une série de mesures supplémentaires sera mise en application à divers points stratégiques du parcours dans l’aérogare.

Ainsi, les changements suivants s’opéreront à YUL au cours des prochaines semaines par le biais du nouveau programme « Voyagez en toute confiance » :

Au moment de l’arrivée à YUL

- Seules les portes 4, 11 (niveau des départs) et 25 (niveau des arrivées) permettront d’accéder à l’aérogare.
- Celles-ci seront équipées de leur propre point de contrôle sanitaire. Les passagers devront s’y laver les mains, répondre à des questions afin de déterminer s’ils présentent des symptômes associés à la COVID-19 et porter un masque. Une prise de température sera également effectuée à cet endroit.
- Afin de limiter la circulation à l’intérieur, seuls les voyageurs et employés pourront entrer dans l’aérogare. Les accompagnateurs doivent demeurer dans la voiture sur les débarcadères, sauf s’ils escortent une personne qui requière une attention particulière ou un enfant d’âge mineur. Ils devront toutefois se plier au même contrôle sanitaire que les passagers.
- De plus, plusieurs fonctionnalités sur le site yul.com permettront également aux voyageurs de réserver leurs services, en limitant les contacts :
 - o Réservez d’une place de stationnement
 - o Réservez le passage au point de contrôle de sécurité aux départs des vols internationaux et domestiques

Dans l’aérogare

- Puisque la distanciation physique n’est pas toujours possible dans l’aérogare, le port du couvre-visage sera obligatoire pour tous dès l’entrée à YUL. Les enfants de moins de 2 ans et les personnes avec des difficultés respiratoires, handicapées ou incapables de retirer leur masque sans l’aide d’un tiers seront exemptés de cette obligation.
- Les sections où circulent les voyageurs seront nettoyées et désinfectées dix fois par jour.
- Des distributeurs de gel désinfectant seront accessibles dans l’aérogare, à chaque étape du parcours passager où il y aura des contacts ou la nécessité de manipuler le masque.
- Les lavabos, les distributeurs de savon et les sèche-mains des toilettes sont automatisés.
- Les chariots seront désinfectés et nettoyés après chaque usage.

-
- Les restaurants et commerces s'assureront de respecter toutes les consignes sanitaires en vigueur, ce qui mènera à un nombre de places réduit dans les salles à manger pour permettre la distanciation physique

Au moment de quitter YUL

- Il ne sera pas permis d'entrer dans l'aérogare pour accueillir des voyageurs. Seuls les accompagnateurs essentiels seront autorisés à le faire.
- Les chauffeurs de taxis détenant un permis d'exploitation à YUL auront l'obligation de nettoyer la voiture entre chaque client, de porter un masque et de se laver les mains régulièrement. Certains véhicules seront équipés d'un écran de plexiglas séparant les sièges avant des sièges passagers. Les voyageurs n'auront qu'à faire la demande au répartiteur pour prendre place dans ces véhicules.

Mentionnons également que YUL est déjà équipé de bornes d'enregistrement et d'îlots de dépôt à bagage en libre-service. Au cours des prochains mois, le recours aux nouvelles technologies permettra d'accélérer davantage l'automatisation d'autres processus, ce qui limitera encore plus les points de contact.

Pour en savoir davantage sur les mesures mises en place, veuillez consulter [la vidéo](#) explicative.

« La santé et la sécurité de nos passagers et de nos employés ont toujours été au cœur de nos priorités. C'est la raison pour laquelle ADM a constitué un groupe de travail multifonctionnel dont le mandat était de concilier les meilleures pratiques en matière de santé publique, notamment dans l'industrie du transport aérien, d'évaluer les façons de faire d'autres aéroports en plus de discuter avec nos divers partenaires de l'industrie » a indiqué Philippe Rainville, président-directeur général d'ADM. « Nous croyons que ces nouvelles mesures, combinés aux mesures déjà en place et à la vigilance accrue des passagers permettront de limiter considérablement la propagation du virus dans nos installations et donneront envie aux voyageurs de revenir nous visiter à YUL. Toute la communauté aéroportuaire a hâte de les accueillir à nouveau ».

À propos d'Aéroports de Montréal

ADM Aéroports de Montréal est l'autorité aéroportuaire du Grand Montréal responsable de la gestion, de l'exploitation et du développement de YUL Aéroport international Montréal-Trudeau, certifié 4 étoiles selon le « World Airport Star Rating » de Skytrax, et de YMX Aérocity internationale de Mirabel.

Source :

Aéroports de Montréal
Affaires publiques 514 394-7304
affaires.publiques@admtl.com